



Françoise Roche
Secrétaire générale

5, rue Clisson 75013 PARIS 0684572075 / T F 0153940753
FR41@wanadoo.fr / snca.nat@free.fr
www.snca-nat.com

COMMUNIQUE

Protocole de désaccord

Le SE-UNSA vient de faire savoir qu'il ne signerait pas le « protocole d'accord sur la rénovation de la voie professionnelle » que le Ministre de l'Education Nationale entendait lui voir valider ce jour.

Il était pourtant signataire du « protocole de discussion » du 18 décembre 2007 sur la généralisation du baccalauréat professionnel préparé en 3 ans, avec à la clef la suppression du BEP et du bac pro tel qu'il a été défini en 1995. Ce texte avait été élaboré conjointement par le ministère de l'Education Nationale et le SNETAA et préluait au « protocole d'accord ».

Il est désormais peu probable que les autres signataires du protocole de décembre, hormis le SNETAA bien entendu, accepteront de cautionner ce protocole de mai : une telle démarche les vassaliserait par trop non seulement vis-à-vis du Ministre, qui peut changer, mais surtout du SNETAA. Ce syndicat, en dépit du reniement de ses mandats historiques par l'élaboration et la signature de ces deux « protocoles », reste en effet, à ce jour, la première organisation du secteur de l'enseignement professionnel et le suivre de trop près peut sembler une allégeance.

Le SNCA e.i.L. Convergence qui a exprimé à plusieurs reprises son avis négatif sur cette prétendue rénovation de la voie professionnelle et qui a expliqué pourquoi cette « rénovation » s'apparentait au contraire à une liquidation de ce pan de l'Education Nationale, se félicite de constater que des organisations syndicales reviennent à leur bon sens. Toutefois, il ne peut que regretter amèrement les errements persistants du SNETAA avec lequel il a fait jadis un bout de chemin.

Capitalismus delendus est.

SFDB, le 23 mai 2008

Françoise Roche
secrétaire générale